

**Formulaire d'adhésion
Saison 2018/2019**



J'étais licencié dans un club d'athlétisme Oui Non

ETAT CIVIL (remplir en majuscules)			
NOM			PRENOM
SEXE	M	F	DATE DE NAISSANCE
NATIONALITE			
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
EMAIL (obligatoire)			
TELEPHONE PRIORITAIRE			
TELEPHONE SECONDAIRE			

LICENCE (cocher la case correspondante)		
CATEGORIE	TARIF	
Baby (2015,2014,2013)	120 euros	<input type="checkbox"/>
Eveil (2012,2011,2010)	150 euros	<input type="checkbox"/>
Poussin (2009,2008)	150 euros	<input type="checkbox"/>
Benjamin (2007,2006)	150 euros	<input type="checkbox"/>
Minime (2005, 2004)	150 euros	<input type="checkbox"/>
Groupe Athlétisme Compétition / Cadet et + (2003 et avant)	150 euros	<input type="checkbox"/>
Groupe Route & Nature / Cadet et + (2003 et avant)	120 euros	<input type="checkbox"/>
Groupe Trail / Cadet et + (2003 et avant)	120 euros	<input type="checkbox"/>
Groupe Accompagnement Running et Marche Nordique	120 euros	<input type="checkbox"/>
PAIEMENT (cocher la case correspondante)		
Chèque à l'ordre de l'AATAC	<input type="checkbox"/>	Espèces <input type="checkbox"/>

CERTIFICAT MEDICAL (Articles L.231-2 et L.231-2-2 du code du Sport)
Le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre indication à la pratique du sport en compétition datant de moins de trois mois à la date de prise de la licence.

ANTIDOPAGE (Articles L.232-9 à L.232-20 et R.232-1 à R.232-98 du Code du Sport)
L'AATAC proposera tout au long de la saison des sessions de formation "lutte contre le dopage" à tous ses adhérents.
Le soussigné s'engage à respecter les lois antidopages édictées par la fédération Française d'athlétisme. Afin de protéger l'athlète et le club et ce dès que les faits sont connus, le bureau directeur garde à sa discrétion la décision d'une suspension temporaire.
Le déclenchement d'une procédure entraînera immédiatement la suspension temporaire de l'athlète. Si les faits de dopage sont avérés, l'athlète sera suspendu définitivement et sa licence sera annulée.

DATE :

SIGNATURE DU LICENCIÉ* :

** des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)*

AUTORISATIONS ET REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2018/2019

DROIT A L'IMAGE

Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci contre.

LOI INFORMATIQUE & LIBERTES (Loi du 6 Janvier 1978)

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit à s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci contre.

PRISE EN CHARGE ACCIDENT

Le soussigné ou son représentant autorise l'éducateur à prendre en charge l'organisation des secours et le cas échéant les premiers soins en cas d'accident.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci contre.

PRISE EN CHARGE TRANSPORT

Le représentant autorise l'éducateur à prendre dans sa voiture personnelle, le soussigné dans le cadre de déplacements collectifs.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci contre.

DATE :

SIGNATURE DU LICENCIÉ* :

** des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur*

